

Communiqué de presse

Amoéba annonce une deuxième initiation de couverture par KBC Securities et confirme sa nouvelle dimension internationale

Chassieu (France), le 14 avril 2025 – 8h45 - Amoéba (FR0011051598 - ALMIB), greentech industrielle spécialisée dans le développement de solutions microbiologiques naturelles basées sur l'exploitation brevetée d'amibes, annonce l'initiation de la couverture de son titre par le bureau de recherche du groupe de services financiers belge KBC Securities.

KBC Securities a initié le suivi du titre dans le cadre d'une étude intitulée « *An amoebalicious adventure from fungus fighters to wrinkle warriors¹* », avec une recommandation à l'Achat et un objectif de cours de 1,70 € par action (soit un potentiel d'appréciation supérieur à 80% par rapport au cours de clôture du 11 avril 2025).

L'étude peut être consultée en cliquant [ici](#) ou sur le site de la société ([Documents investisseurs](#)).

Pour rappel, l'action Amoéba est également suivie par le bureau de recherche français Euroland Corporate, avec également une recommandation à l'Achat².

Benoît Villers, Président du Conseil d'administration d'Amoéba, déclare : « Amoéba a profondément changé de dimension au cours des derniers mois, avec l'avis favorable à l'approbation de notre substance active par l'EFSA (Autorité européenne de sécurité des aliments), un protocole d'accord (MoU) dans le biocontrôle avec Koppert et un autre dans la cosmétique en Chine signé avec Metron Technology (filiale du Groupe Oriental Beauty Valley). Il est aujourd'hui important pour nous d'élargir notre base d'investisseurs pour valoriser ce nouveau profil et nous comptons notamment sur le rayonnement international de KBC Securities pour nous permettre d'aller à la rencontre de nouveaux investisseurs et les convaincre de nous rejoindre. »

¹ « Une aventure amibuleuse, des combattants de maladies fongiques aux guerriers des rides »

² Voir le communiqué du 23 janvier 2025.

À propos d'Amoéba :

Créée en 2010, Amoéba est une greentech basée à Chassieu (Lyon, France) qui a pour ambition de devenir un acteur majeur du traitement du risque microbiologique à partir de l'exploitation brevetée d'amibes dans les secteurs de la protection des plantes et de la cosmétique.

Disposant d'un savoir-faire unique au monde protégé par de nombreux brevets, Amoéba est aujourd'hui la seule société capable d'exploiter à l'échelle industrielle tout le potentiel de l'amibe *Willaertia* et de la cultiver dans des volumes suffisants afin de proposer des solutions biologiques constituant une alternative viable aux produits chimiques largement utilisés aujourd'hui. Amoéba se concentre actuellement sur le marché mondial du biocontrôle pour la protection des plantes et sur le marché de la cosmétique. La commercialisation des produits phytosanitaires étant sujette à l'obtention des autorisations réglementaires locales, la Société a mené les démarches réglementaires nécessaires et a obtenu en 2022 l'approbation de sa substance active aux USA ainsi que la recommandation d'approbation en Europe émise par l'autorité autrichienne. Concernant l'application cosmétique, cette dernière ne nécessite pas d'approbation préalable d'une autorité compétente en Europe et aux États-Unis, la personne responsable de la mise sur le marché du produit cosmétique formulé doit procéder à une autoévaluation de sa sécurité.

Amoéba est une société cotée sur Euronext Growth (ALMIB). La Société est membre du réseau Bpifrance Excellence et est éligible au dispositif PEA-PME. Plus d'informations sur www.amoeba-nature.com.

Contacts :

Amoéba

Directeur Général

Jean-François DOUCET

☎ 04 26 69 16 00

✉ jf.doucet@amoeba-nature.com

www.amoeba-nature.com

ACTUS finance & communication

Relations investisseurs

Pierre JACQUEMIN-GUILLAUME

☎ 01 53 67 36 79

✉ amoeba@actus.fr

Relations presse financière

Serena BONI

☎ 04 72 18 04 92

✉ sboni@actus.fr

Droit Devant

Relations presse métier et grand public

Laëtitia PINTO

☎ 07 64 83 39 85

✉ pinto@droitdevant.fr

Avertissement

Ce communiqué de presse contient des déclarations prospectives relatives à Amoéba qui reposent sur nos estimations et hypothèses actuelles et sur les informations qui nous sont actuellement disponibles. Amoéba, cependant, ne donne aucune garantie quant à la réalisation des prévisions exprimées dans ces déclarations prospectives qui sont soumises à des risques dont ceux décrits dans le Document Universel d'Enregistrement d'Amoéba déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 29 avril 2024 sous le numéro D.24-0352 et disponible sur le site Internet d'Amoéba (www.amoeba-nature.com). Les déclarations prospectives figurant dans le présent communiqué sont également soumises à des risques inconnus d'Amoéba ou qu'Amoéba ne considère pas comme significatifs à cette date. La réalisation de tout ou partie de ces risques pourrait conduire à ce que les résultats réels, conditions financières, performances ou réalisations d'Amoéba diffèrent significativement des résultats, conditions financières, performances ou réalisations exprimés dans ces déclarations.